



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment demander sa voie
d'orientation après la 2^{de} ?

Dialogue avec le conseil de classe

Connectez vous au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones,
ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Le compte du représentant légal vous permet de formuler vos choix prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

Le compte de l'élève lui permet de lire ce que le représentant légal a complété.

 **ÉduConnect** ← [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)



[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Connectez vous à votre compte ÉduConnect avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

Fil des évènements

10 - 13
SEPT. FEVR.

[Informations](#)

Orientation après la seconde

Au 2^e trimestre, indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation entre 1^{re} générale, 1^{re} technologique et 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

[Choisir son orientation](#)

Suivez l'étape pour demander une voie d'orientation après la 2^{de}.

Vous avez au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Pour réaliser certaines démarches et suivre la scolarité de vos enfants, [accédez aux services en ligne depuis Mes services.](#)

i Remarque : Si vous avez plusieurs enfants, sélectionnez l'élève concerné par la démarche dans la liste proposée.

Vous pouvez par exemple,

Dès l'école élémentaire :

- consulter, signer et télécharger le livret du CP à la 3e (bilans périodiques et bilans de fin de cycle) ;
- télécharger les attestations obtenues par vos enfants ;
- si votre enfant entre en 6e : vous pouvez l'inscrire dans son collège.

À partir du collège :

- vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin, les mettre à jour (adresse, téléphone, courriel, etc.) ;
- déposer et suivre votre demande de bourse ;
- suivre la phase d'orientation en fin de 3e ;
- consulter et payer vos factures ;
- donner votre autorisation pour une sortie.

À partir du lycée :

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu du livret scolaire et signer ou refuser sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Certaines démarches sont accessibles uniquement pendant une période de l'année.

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.

i Remarque : à partir du moment où votre enfant n'est plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Retrouvez ces services dans [Mes services](#).

Accédez aux services en ligne dans le menu Mes services.

Mes services

Mes enfants

Actualités

- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Message de l'établissement

Bienvenue sur Sclarité services.

A partir de la date indiquée par le chef d'établissement vous pourrez vous connecter au service Orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Suivez les étapes pour demander une
voie d'orientation après la 2^{de}

Suivez ces étapes pour demander une voie d'orientation après la 2^{de}

- Choisissez l'orientation

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des choix.

Les choix sont envoyés automatiquement à l'établissement, puis le conseil de classe étudie vos choix et indique son avis.

Après le conseil de classe vous pourrez prendre connaissance de l'avis du conseil de classe pour chacun de vos choix.

- Prenez connaissance de l'avis du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux pourra voir l'avis du conseil de classe sur les voies d'orientation choisies.

En cas de difficulté vous pouvez vous adresser à votre établissement

Mes services

Mes enfants

Rechercher

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Formuler les choix d'orientation

Deuxième trimestre

1

Au cours du 2^e trimestre

Formuler les choix d'orientation

EN COURS

2

Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Voir l'avis du conseil de classe

3

Au cours du 3^e trimestre

Formuler les choix définitifs

4

Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Répondre à la proposition d'orientation

Le 2^e trimestre est en cours, vous devez indiquer vos choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale ;
- 1^{re} technologique ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du 2^e trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'[Onisep](#).

Choisir son orientation

Pour préciser votre choix, informez vous sur les enseignements de spécialité en 1^{re} générale et les séries en 1^{re} technologique.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Mes services

Mes enfants ENT LIL

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paielement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

i

- Vous devez valider vos choix d'orientation afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 11 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

Retour aux informations

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Le bouton Ajouter un choix ouvre une page qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à 11 choix.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vous devez valider vos choix d'orientation afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 11 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

RANG 1

Nouveau choix

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

↑
↓
Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » *
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

✕ Annuler

✓ Valider

Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

Retour aux informations

Enregistrer les choix

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Choisissez l'orientation

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement

Choix d'orientation

Deuxième trimestre



- Vous devez valider vos choix d'orientation afin qu'ils soient pris en compte.
- Vous pouvez saisir jusqu'à 11 choix.
- Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

RANG 1

1^{re} générale



Enseignements de spécialité choisis :

- Humanités, littérature et philosophie ;
- Sciences économiques et sociales ;
- Physique-chimie ;
- Sciences de la vie et de la Terre ;
- Numérique et sciences informatiques (hors établissement) .



Le service en ligne ne peut pas être utilisé pour la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

+ Ajouter un choix

X Annuler les modifications

Enregistrer les choix

Choisissez l'orientation

Les choix enregistrés sont envoyés automatiquement à l'établissement pour le conseil de classe.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paielement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

①

- Vos choix ont bien été enregistrés.
- Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne.
- Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

📧

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

RANG 1

1^{re} technologique : 1^{re} STAV

RANG 2

1^{re} technologique : 1^{re} STL

[Retour aux informations](#)

[Modifier les choix](#)

Je donne
mon avis

SERVICES
PUBLICS

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Choisissez
l'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des choix est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service.

Prenez connaissance de l'avis du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux peut voir l'avis du conseil de classe.

Mes services

Mes enfants Élève 123456789

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Voir l'avis du conseil de classe

Deuxième trimestre

<p>1</p> <p>Au cours du 2^e trimestre</p> <p>Formuler les choix d'orientation</p>	<p>2</p> <p>Après le conseil de classe du 2^e trimestre</p> <p>Voir l'avis du conseil de classe</p> <p>EN COURS</p>	<p>3</p> <p>Au cours du 3^e trimestre</p> <p>Formuler les choix définitifs</p>	<p>4</p> <p>Après le conseil de classe du 3^e trimestre</p> <p>Répondre à la proposition d'orientation</p>
---	---	--	--

Après le conseil de classe du 2^e trimestre, vous devez consulter l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Pour préparer votre choix définitif de fin d'année, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

[Voir l'avis du conseil de classe](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

Indiquez au conseil de classe que vous avez bien pris connaissance de son avis et recommandation.

Si vous souhaitez discuter de cet avis provisoire, prenez contact avec le professeur principal.

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre

① Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

1^{re} générale

Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- Physique-chimie ;
- Sciences de la vie et de la Terre ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Biologie-écologie (hors établissement) .

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

1^{re} STAV

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#) [Valider](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)